

actuelle, nous aurions peut-être été satisfaits, mais il a disposé de la question du chef de l'opposition d'une façon très brusque et je me demandais, à ce moment-là, la raison d'une telle attitude.

Il avait également sous les yeux un amendement déclaré irrecevable par la présidence, mais qui constituait néanmoins une tentative de la part du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pour permettre au gouvernement de se tirer de ce dilemme. L'amendement proposait, si je ne me trompe, que, en sus du bill à l'étude actuellement, on présente une mesure législative correspondante portant la pension des vieillards de \$75 à \$100 par mois.

Monsieur l'Orateur, le Nouveau parti démocratique a tendu la branche d'olivier au gouvernement, mais ce dernier s'est détourné et n'a pas voulu accepter cette opinion. Notre parti appuyait l'objet de cet amendement et le gouvernement avait là l'occasion de sauver la face et de sortir de ses difficultés en nous disant qu'une mesure législative parallèle serait présentée. Naturellement, il a dit qu'il ne pouvait accepter l'amendement.

**L'hon. M. Côté:** L'amendement a été déclaré irrecevable.

**L'hon. M. Churchill:** Il a été déclaré irrecevable. Mais à supposer qu'il ait été déclaré recevable, il aurait peut-être fallu que le gouvernement le repousse et dise qu'il s'agissait d'une question de confiance. Même alors, monsieur l'Orateur, le gouvernement aurait dû lire entre les lignes et interpréter le sentiment de la Chambre, exprimé dans l'amendement et les commentaires faits sur le rappel au Règlement, comme signifiant que les députés étaient généralement en faveur d'une mesure législative supplémentaire qui assurerait aux citoyens âgés du pays ce qu'ils méritent abondamment et ce qui leur a été promis par le parti libéral au temps des élections, savoir une augmentation des pensions de vieillesse.

Toutefois, monsieur l'Orateur, le gouvernement ne s'est pas rendu compte de la volonté de la Chambre, il s'est retranché, s'est montré obstiné et, ce soir, il est peut-être un peu irrité du fait que le débat se prolonge.

C'est pour ces deux raisons, monsieur l'Orateur, que j'ai décidé de participer au débat. Je veux aider le gouvernement à sortir de ses difficultés. Nous n'avons fait rien d'autre depuis quelques mois. Nous l'avons aidé dans l'exécution de son programme à la Chambre. Nous avons, pour lui, adopté des mesures législatives assez rapidement. En ce qui nous concerne, nous sommes satisfaits de siéger pendant des heures prolongées. Nous voulons

[L'hon. M. Churchill.]

que les députés ministériels prennent un bon repos cet été, pour qu'ils puissent rassembler leurs idées et élaborer un programme pour la session prochaine; en vérité, nous nous sommes montrés très co-opératifs.

Voici simplement quelle est la situation ce soir. Il n'est pas juste que la Chambre vise cet été à un ajournement hâtif et laisse inachevés des travaux aussi importants que le régime d'assistance publique du Canada et l'aide destinée aux bénéficiaires de la pension de vieillesse. Quant à moi, monsieur l'Orateur, je suis prêt à siéger ici tout l'été, jusqu'à ce que nous ayons disposé de quelques-unes de ces importantes mesures législatives. Le gouvernement continuera de se désagréger pendant ce temps, parce qu'il lui est nécessaire que la Chambre s'ajourne pour ne pas lui nuire. Mais s'il ne réussit pas à se désagréger par ses propres moyens, nous l'aiderons là aussi.

● (9.40 p.m.)

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a interrompu il y a un instant l'honorable député qui parlait avant moi. Il a dit qu'il voulait traiter de la question, ce qui aurait mis fin au débat, et aussi, a-t-il ajouté, faire une déclaration. Qu'est-ce qu'il entend par là? A-t-il quelque chose de nouveau à nous annoncer qui étendrait la portée du bill de façon à tenir compte des plaidoyers présentés en faveur des vieillards pensionnés? S'il a une telle déclaration à faire, un de ses collègues, comme on l'a suggéré pourrait la faire et participer à la discussion.

C'est étrange que, dans cette discussion qui se poursuit depuis quelques jours, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social soit isolé de ses collègues, qui ne l'appuient pas. (*Exclamations*)

Il est isolé de ses amis de l'arrière-ban, qui ne l'appuient pas à propos de cette mesure. On me dit que de nombreux députés libéraux voudraient parler en faveur du bill à l'étude et en faveur du respect de la promesse que les Libéraux ont faite aux bénéficiaires de pensions de sécurité de la vieillesse. Mais on les retient. Je sympathise avec eux. Je crois à la liberté de parole et j'estime que, peu importe son allégeance politique, tout député devrait avoir l'occasion de présenter librement son point de vue. Je ne vois pas du tout comment les députés libéraux pourront retourner dans leurs circonscriptions cet été sans faire rapport aux vieillards pensionnés de ce qu'ils ont fait pour eux. C'est très bien pour les membres du cabinet. Ils peuvent toujours dire que le travail les retient à Ottawa. Ils n'ont pas à faire face aux pensionnés. Mais les simples députés n'ont pas cette excuse. Ils devront retourner dans leurs